



GUIDE ACCESSIBILITÉ HANDICAP

CFACTION engagé pour l'**accessibilité** de ses formations
et pour l'**inclusion** des personnes en situation de handicap.



ACCESSIBILITÉ



INCLUSION



ACCOMPAGNEMENT



FORMATION



CFACTION – Centre de Formation d'Apprentis
www.cfaction.fr



SOMMAIRE

L'apprentissage est un levier majeur pour l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Ce guide présente les **repères essentiels**, les **possibilités d'aménagement** et les **ressources utiles** pour sécuriser le parcours de formation et d'alternance.



PARTIE 1 : La réglementation



PARTIE 2 : L'accueil en CFA



PARTIE 3 : Votre alternance en entreprise



PARTIE 4 : Conseils



PARTIE 5 : Infos utiles



PARTIE 1 : LA RÉGLEMENTATION



Loi du 11 février 2005 : égalité des droits et des chances

Cette loi reconnaît le droit à la compensation du handicap et affirme l'égalité des chances dans la formation, l'emploi et la vie quotidienne.

Le handicap est compris comme la rencontre entre une situation personnelle et un environnement qui peut créer des obstacles.



Accessibilité et formation

Les organismes de formation doivent tenir compte des besoins particuliers des personnes en situation de handicap. Cela implique l'adaptation des contenus, des modalités pédagogiques, des évaluations et, lorsque c'est nécessaire, de l'environnement de formation.

Les CFA s'inscrivent aussi dans les exigences de qualité du référentiel Qualiopi.



Un environnement adapté favorise une inclusion réelle et durable.



CFAction

★ CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS ★

RECONNAISSANCE ET DROITS



1. La RQTH

La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé permet d'accéder à des mesures facilitant **l'insertion, l'accompagnement et le maintien dans l'emploi**. Elle dépend de **l'impact de la situation de santé** sur l'activité professionnelle, et non du seul diagnostic.



2. Qui peut être concerné ?

Toute personne dont un problème de santé, une maladie chronique ou une limitation durable a des répercussions sur **l'accès à l'emploi, à la formation** ou au **poste de travail**.



3. À qui s'adresser ?

La demande peut être déposée auprès de la MDPH de votre département. La MDPH informe, accompagne et instruit les demandes.



Ressource utile : www.mdphenligne.cnsa.fr

PARTIE 2 : L'ACCUEIL EN CFA

CFACTION, un CFA handi-accueillant

Un CFA handi-accueillant prend en compte la **diversité** des situations de handicap afin d'offrir un cadre de formation **accessible à tous** les apprentis.



Handicap moteur :

- difficultés de déplacement ou d'usage de certaines parties du corps.



Handicap sensoriel :

- atteinte de la vue, de l'ouïe ou d'autres sens.



Handicap cognitif :

- troubles de l'apprentissage, de l'attention ou de la compréhension.



Handicap mental :

- difficultés liées aux capacités intellectuelles et à la conceptualisation.



Handicap psychique :

- troubles d'origine psychique ou psychiatrique.



Maladies invalidantes :

- pathologies parfois invisibles, comme certaines maladies chroniques.

CFACTION, un CFA accessible

CFACTION veille à proposer un environnement d'apprentissage **accessible** et un accompagnement **adapté** aux besoins de chacun.



Égalité
de traitement



Accès aux formations
et aux évaluations



Accès à l'information
et à la communication



Accès
aux locaux



**Vos interlocuteurs
privilégiés**



Réfèrent handicap : il facilite l'accès à la formation, analyse les besoins et coordonne les adaptations nécessaires.



Équipe pédagogique : elle ajuste le parcours, les supports et les modalités selon les préconisations mises en place.



Les structures spécialisées qui vous accompagnent peuvent rester des partenaires utiles tout au long du parcours.



UN SUIVI INDIVIDUALISÉ

Des aménagements peuvent être étudiés selon la situation de chaque apprenant.



Aménagements organisationnels

- Temps de pause adaptés
- Tutorat
- Rythme ajusté
- Limitation des déplacements



Aménagements pédagogiques

- Supports adaptés
- Modalités pédagogiques différenciées
- Temps majoré pour certaines évaluations



Aménagements techniques et matériels

- Accessibilité des espaces
- Matériel spécifique
- Outils numériques adaptés

Référent handicap



Tél : 06 52 48 00 29



Email :
cfaction@outlook.fr



Site web :
www.cfaction.fr



Chaque demande est étudiée de manière individuelle et confidentielle.

PARTIE 3 : VOTRE ALTERNANCE EN ENTREPRISE

Du côté de l'entreprise : un engagement pour l'inclusion

L'entreprise d'accueil a un rôle essentiel pour garantir un environnement de travail **sûr, respectueux** et **inclusif**.

L'objectif est de permettre à chaque alternant de développer ses compétences dans de bonnes conditions.



Respect et inclusion

accueillir, intégrer et considérer les besoins de chacun.



Accompagnement et adaptation

mettre en place, lorsque nécessaire, des ajustements utiles au poste et à l'organisation du travail.



Sensibilisation

favoriser une culture d'équipe attentive aux enjeux du handicap.



Le dialogue entre l'alternant, l'entreprise et le CFA est un facteur clé de réussite.



CFAAction

★ CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS ★

AMÉNAGEMENTS EN ENTREPRISE ET RÔLE DU CFA



En entreprise

- Matériel adapté
- Organisation du temps de travail
- Prise en compte des rendez-vous médicaux
- Progressivité des missions
- Confidentialité des échanges



La visite médicale et les échanges avec les acteurs concernés permettent d'identifier les ajustements utiles.



Du côté de CFACTION

CFACTION accompagne l'intégration en entreprise, suit la mise en place des aménagements et aide à rechercher des solutions adaptées.



Nos filières

- BTS
- Titres professionnels de niveau 3



Communication
des besoins



Suivi des
aménagements



Recherche de
solutions

CONSEILS & INFOS UTILES

1 RÉUSSIR SON ALTERNANCE



Communiquer



Être acteur
de son parcours



Anticiper
les absences



Être
professionnel



S'organiser



Faire preuve
d'adaptabilité

2 RESSOURCES UTILES

- Agefiph – www.agefiph.fr
- MDPH – www.mdphenligne.cnsa.fr
- France Travail – www.francetravail.fr
- Cap emploi – www.capemploi.info
- Microsoft Accessibilité –
www.microsoft.com/fr-fr/accessibilite
- Numéro 0 800 360 360

3 COORDONNÉES CFACTION



Adresse : 8 rue Claire Deville,
77185 Lognes



Tél : 06 52 48 00 29



Email : cfaction@outlook.fr



Site web : www.cfaction.fr

